



## Créer un accès partagé

Par **Kenny68**, le **16/11/2024** à **16:14**

Bonjour,

J'achète une maison avec 6ares divisibles à l'arrière.

Un investisseur achète la maison du voisin qui possède également un très grand terrain derrière la maison.

Mon future voisin souhaite construire un immeuble locatif sur cette parcelle.

Quant à moi, je prévois d'habiter la maison mais de vendre probablement un jour la parcelle divisible.

Nous avons chacun environ 5m entre la maison et la limite séparative.

Je me pose la question : "Ne serait-il pas bénéfique pour tous les 2 de ne faire qu'une allée plutôt que 2 et ainsi gagner en cout mais aussi en surface de terrain?"

Du coup, est-il possible de faire une allée de 4m dont 2m de chaque côté .. et vaut-il mieux la

faire en indivision ou avec une servitude de passage pour chacun de l'autre côté ?

Si je décide d'utiliser également cette allée pour accéder à ma maison puis plus tard de diviser la parcelle mais en gardant l'accès, est ce que cela complique la chose ?

(Il y aurait donc X locataires du voisin + l'acheteur de mon terrain + moi qui utiliserions ce chemin)

Comment seraient répartis des frais sur (par exemple) la pose d'un enrobé avec tout ce petit monde ?

Merci